

POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 STATION BASE VIE



Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles

Communiqué du: **05/10/2015 09h00**

Observations: **samedi 03 et dimanche 04 octobre 2015**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Sur la commune du Mont Dore, dans le secteur de l'usine de VALE, la station de mesure de la qualité de l'air de la Base Vie de Vale a mesuré au cours des journées du 03 et 04 octobre, des concentrations moyennes à fortes en poussières fines en suspension de type PM10.

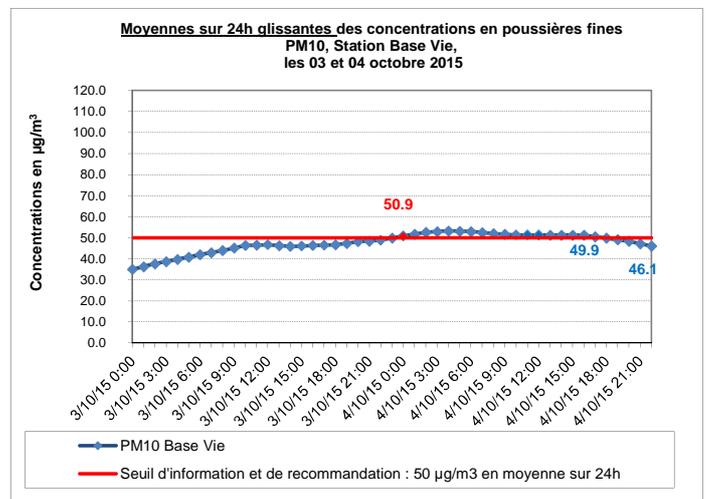
Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air [$50 \mu\text{g}/\text{m}^3$] en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 04 mars à 00h00 (minuit), avec une valeur de $50.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

La valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine (fixée à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air [$50 \mu\text{g}/\text{m}^3$] en moyenne sur la journée - de minuit à minuit - et à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) a également été franchie le 03 octobre avec une valeur de $50.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les concentrations moyennes sur 24h sont restées au-dessus du seuil d'information durant toute la journée du dimanche 04 octobre. La fin du dépassement a été observée à 18h00 avec une valeur de $49.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les concentrations en poussières fines sont progressivement redescendues à des valeurs moyennes à faibles au cours de la soirée.

Zones concernées	Commune du Mont Dore, Usine de VALE - Base Vie
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	$50.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ le 04/10/2015 à 00h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	$49.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ le 04/10/2015 à 18h00
Durée du dépassement	18 h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	$53.3 \mu\text{g}/\text{m}^3$ le 04/10/2015 à 4h00
Moyenne journalière	$50.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ le 03/10/2015



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données météorologiques disponibles, des vents moyens à forts de 4 à 7 m/s (10 à 14 kt) et jusqu'à 14 m/s (27 kt) en rafale, essentiellement de secteurs Sud/Sud-Est à Sud-Est, ont été observés au cours des journées des 03 et 04 octobre au niveau du site industriel de Vale.

Au regard de ces conditions météorologiques, les directions de vent observées correspondent à une dispersion préférentielle des émissions de poussières fines depuis le site industriel vers la Base Vie de Vale. Les principales sources d'émission de poussières fines sont la centrale thermique de Prony Energies et les petites installations de combustion présentes sur le site de Vale.

Notons également la probable contribution des poussières au sol remises en suspension par les vents forts à très forts en rafale.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de **$50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures**. Auparavant, ce seuil était de $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure